

le LIEN de Landiras

LETTRE D'INFORMATION
ET DE NOUVELLES

JANVIER 2025

Édito du Maire



Chères Landiranaises, Chers Landiranaïsi,

Traditionnellement, à chaque nouvelle année qui commence, le Maire et son équipe municipale formulent leurs vœux à l'attention des administrés fondés sur l'espoir d'améliorer leur quotidien et de répondre au mieux à leurs préoccupations.

Au cours de l'année 2025, nous allons poursuivre nos efforts même si nos actions ne sont pas toujours spectaculaires, mais la politique spectacle n'est pas dans notre culture...

L'équipe municipale et moi-même préférons travailler sous le sceau de la permanence de l'action et de la foi indéfectible que nous avons dans l'évolution positive de Landiras.

2025 verra sans aucun doute une amputation des dotations de l'État et donc un budget revu à la

baisse, nous le gèrerons comme nous l'avons toujours fait avec sagesse et en bon père de famille selon la formule consacrée et sans hausse exagérée des taxes locales.

Tout cela pour vous dire que certains projets prendront certainement un peu plus de temps, mais notre volonté reste intacte.

Un souhait avant de terminer : que cette année 2025 vous apporte à vous et à vos proches la réalisation de vos rêves, beaucoup de bonheur et une excellente santé.

Bonne année !

Jean-Marc Pelletant

Sommaire

◆ Vie municipale

Jardins fleuris	p2
Journée du 11 Novembre	p2
Vitraux en soins d'urgence.....	p3
Travaux d'aménagement	p3
Octobre rose.....	p4
Calendrier des pompiers.....	p4
Jardins familiaux	p4
Collecte des déchets.....	p4
Arrivée de la TEOM.....	p5
LGV et conseil municipal	p6
Sécurité communale.....	p6
CM du 16 septembre 2024	p7

◆ Cadre de vie

Part'Âge s'engage	p8
Forum des aidant-e-s	p8
CCAS : le savez-vous ?.....	p8
Santé des Landiranaïsi.....	p9
OPAH	p9
Aides financières personnes âgées	p10

◆ Festivités

Une longueur d'avance	p11
Fragments d'un songe.....	p11
La confiture de coing	p11

◆ Vie associative

B-Side	p12
Jardins de tomates	p12
Les Arts Bleus.....	p13
Gym Land	p13
Le Rayon Vert.....	p13
APE La Loco	p14
La Fraternelle	p14
AGRL	p15
Arts et Gourmandises	p15
La Menonnaise	p15

◆ Divers

Rencontre de Karine Couthures.....	p16
------------------------------------	-----

Illuminations et décorations de Noël

Pour ces fêtes de fin d'année, notre village a revêtu son habit de lumière avec de nouvelles décorations pour enchanter les yeux des petits et des grands. En effet, l'église se voit parée de rideaux avec des lumières filantes et scintillantes, le sapin et la place de la mairie sont décorés avec de nouvelles guirlandes multicolores.

Vous avez aussi pu apercevoir de drôles de personnages en bois. Oui, les rennes du Père Noël et des bonhommes de neige se sont invités sur la place de la mairie. Si vous cherchez bien, vous trouverez peut-être Rudolphe.

Merci aux agents des services techniques (Mickaël et Denys) pour ce travail de conception de personnages bois effectués dans les ateliers municipaux, et à tous pour l'installation de toutes ces décorations lumineuses dans le village. Dans un souci environnemental et économique, toutes les guirlandes et décorations lumineuses sont à LED et donc à faible consommation d'énergie.

Cécile Vega



Retrouvez tout le programme des manifestations sur votre
Carte Agenda



Remise des récompenses des jardins fleuris une tradition vivante

Cette année encore, nous avons eu l'immense plaisir de récompenser les participants au concours des « maisons fleuries » lors de la cérémonie du 11 novembre.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, chaque année, contribuent à l'embellissement de notre village en plantant des fleurs de diverses variétés et couleurs.

Grâce à vos efforts, nos rues et nos jardins sont devenus de véritables sources de beauté, faisant pétiller nos yeux et égayant notre quotidien.

Que vous soyez jardiniers en herbe ou experts chevronnés, n'hésitez pas à vous inscrire l'année prochaine lors de la parution du lien en avril 2025.

La seule condition pour participer est que votre jardin soit visible depuis la rue, afin



que tous puissent admirer votre travail et votre créativité.

Nous espérons vous voir nombreux pour la prochaine édition et continuer à faire de notre village un lieu où la nature et le bien-vivre sont à l'honneur.

L'équipe des maisons fleuries

La Journée du 11 Novembre à Landiras

Un hommage à la paix et aux sacrifices

Le 11 novembre est une date chargée d'histoire et de symbolisme, particulièrement en France et dans de nombreux autres pays. Cette journée commémore l'armistice de 1918, qui a mis fin à la première guerre mondiale.

Connue sous le nom de jour de l'Armistice ou jour du Souvenir, elle est l'occasion de rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur et de célébrer la paix.

L'Armistice de 1918

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, les combats de la première guerre mondiale ont cessé après la signature de l'armistice entre les Alliés et l'Allemagne.

Ce conflit, qui a duré quatre ans, a causé des millions de morts et de blessés, laissant des cicatrices profondes dans les sociétés européennes.

L'armistice a marqué la fin des hostilités et le début d'une période de reconstruction et de réflexion sur les horreurs de la guerre. Et pour certains Landirais, l'espoir de voir revenir ses enfants partis au combat.

La Commémoration à Landiras

Comme chaque année, les habitants et les élus landirais se rejoignent place de la Mairie lors de la cérémonie solennelle commémorative du 11 Novembre.

Monsieur le Maire, Jean-Marc Pelletant, après son discours dédié à la mémoire des soldats, dépose une gerbe aux pieds du monument aux morts. Il est alors accompagné de jeunes landirais : l'assemblée réunie observe une minute de silence, un moment de recueillement et de solidarité.

Une cérémonie de remise des récompenses aux jeunes diplômés de Landiras

Pour marquer l'héritage de la paix, cette date a été choisie depuis longtemps par le Conseil municipal qui organise donc une cérémonie particulière, dédiée aux jeunes landirais, récemment diplômés : la cérémonie des remises des récompenses.

En effet, il est essentiel de célébrer leur réussite, que ce soit de l'obtention du brevet national des collèges aux di-

plômes d'études supérieures (15 brevets des collèges, 7 baccalauréats, 2 baccalauréats professionnels, 3 CAP, 1 master, 2 diplômes d'état, 1 diplôme universitaire). Monsieur le Maire, accompagné de Madame Cécile Vega, conseillère municipale déléguée à la Vie locale, et de Monsieur Nicolas Mercier, conseiller municipal à la commission Jeunesse, ont chaleureusement accueilli et félicité chacun des jeunes diplômés de 2024 avant de leur remettre leurs récompenses.

Ces jeunes représentent l'espoir d'un monde pacifique, riche de partages de connaissances, de savoir-faire, d'engagement et d'élan solidaire : ils sont la nouvelle génération sur laquelle nous fondons nos espoirs pour un avenir meilleur.

Florence Bolmont



Des vitraux en soins d'urgence

Certains administrés se sont inquiétés de la présence d'une fermeture provisoire des baies du bas-côté nord de l'église et ont craint une casse intentionnelle : il n'en est rien.

Les vitraux qui fermaient ces deux baies et représentaient les saints, Jacques, Georges, Jean Baptiste et Pierre nécessitaient plus qu'une sécurisation, une véritable restauration.

Des casses mécaniques provoquées par un différentiel d'évolution entre le métal et les éléments de verre cerclés de plomb fragilisaient leur structure.

Les quatre vitraux des deux bas-côtés ont environ 160 ans ; ils ont déjà eu par le passé quelques petites réparations pour palier aux ruptures de plomb, ce dernier ayant une durée de vie moyenne de 100 ans. Usure due au temps et au climat, chaleur intense, vents violents, passage des camions, des voitures, autant de raisons de fragilisation.

Les vitraux du bas-côté sud ont été restaurés sitôt après l'incendie soit en 2022 et 2023. Ces restaurations représentent un coût (en moyenne 11 000 € par vitrail) avec une subvention annuelle de la DRAC qui allège un peu la facture.

Aussi la commune a choisi d'étaler les deux autres restaurations sur 2024 et 2025. C'est ainsi que Saint Jean-Baptiste et Saint Pierre devraient bientôt reprendre leur place alors que les deux autres saints resteront dans les ateliers du verrier (Éric Dupuy - Langoiran) jusqu'au budget 2025.

Quant à la croix de la rue des Frères Bordes, qui a vu qu'elle avait enfin repris sa place ?

Parmi les 4 croix situées sur la commune c'était la dernière* mise en place (1954) et malgré la solidité de l'acacia local qui la constitue, elle n'en a pas moins subi les méfaits du temps.

L'Association des Amis de l'Église a assuré le suivi de sa restauration (Ets Bons pour



la partie fer et Ricaud C. pour le bois) ainsi que la charge financière. Les services techniques de la commune ont réalisé la dépose, la peinture et la remise en place.

* : la plus ancienne est en pierre, elle date du XVII^e siècle et se trouve au cimetière.

Jean-Philippe Dulou

Travaux d'aménagement des RD 11 et 125, quartier Menon

Sécurisation de la traversée du cheminement piétons à hauteur de la surface commerciale sur la RD 11 par :

- La pose de feux tricolores avec bouton appel piétons
- Une signalisation horizontale (par marquage au sol) et verticale (par panneaux) qui compléteront le sol podotactile déjà existant



Toujours sur la RD 11 : aménagement du carrefour de Biagaut, rue du 15 août :

- Pose de bordures
- Création de trottoirs encadrant ce carrefour
- Récupération des eaux pluviales
- Réalisation d'un parking à accès limité aux véhicules légers

Sécurisation de la RD 125 route de Guillos, entre la rue du 15 août et la rue de la Péguillère :

- Création d'une écluse avec gestion par feux tricolores
- Aménagement d'un cheminement piétons reliant les lotissements du Ruisseau

du pin et du Clos de Menon au cheminement de la rue du 15 août.

Ces travaux seront réalisés dans le premier trimestre 2025.

Concernant la réfection totale des routes départementales 11 et 125 dans la traversée d'agglomération, c'est à dire :

- du quartier Artigues au quartier Biagaut pour la RD11 (hormis des Jeamnets à l'église)
- du carrefour des Claousets à la sortie d'agglomération (Ruisseau du pin) pour la 125,

le département nous informe que ces travaux initialement prévus en 2025 sont repoussés d'un an, en coordination avec le syndicat des eaux de Budos qui doit procéder en 2025 précisément, au remplacement de la canalisation adduction d'eau sur la RD 11 depuis le château d'eau d'Artigues vers le bourg quartier des Jeamnets.

Bruno Trenit



Octobre rose ➤ Une marche pour sensibiliser

Le dimanche 27 octobre dernier, une marche a été organisée pour la sensibilisation à la prévention et au dépistage du cancer du sein, orchestrée par l'association *Rock N'Roses* avec l'appui de la municipalité et en partenariat avec la *Mutualité Sociale Agricole* qui a offert le goûter. L'association *La Festive* s'est aussi associée à cette marche en offrant à la fin de celle-ci l'apéritif et le vin chaud.

Le préau de la salle polyvalente où a été donné le départ du parcours pédestre s'est paré ce jour-là des couleurs d'Oc-

tobre rose. Pendant environ 2 heures, 97 personnes ont participé à cette marche. Le but était de collecter une somme d'argent. Une participation minimum de 3 € était demandée. 330 € ont été collectés, versés au Comité de prévention de dépistage des cancers.

Nous remercions les donateurs. Leurs dons s'ajouteront à ceux récoltés pendant cette campagne et participeront aux efforts de recherche, d'achat de matériel de prévention et de soin contre cette maladie dévastatrice.



Merci aux organisateurs et à nos partenaires. Sans eux, cette action n'aurait pas eu lieu.

Alain Giroire

Calendrier des pompiers

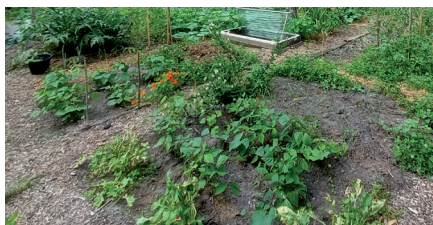
Comme chaque année, les sapeurs-pompiers de Cabanac et Villagrains passent dans votre commune pour vous présenter le calendrier 2025.

Je vous remercie d'avance de leur accorder un peu de votre temps en les recevant.

Afin d'éviter toutes déconvenues sur d'éventuels distributeurs de calendrier pompier : tous les sapeurs-pompiers de Cabanac et Villagrains se présenteront en tenue de travail de sapeur-pompier et vous pourrez vérifier leur identité sur le trombinoscope de notre calendrier personnalisé.

Philippe Mailet, Président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Cabanac et Villagrains

Jardins familiaux ➤



La saison a été particulière mais on s'affaire déjà à préparer nos terres. Un jardinier pourtant énergique et motivé laisse sa parcelle faute de temps pour elle. Déjà bien travaillée, c'est une opportunité !

Que vous soyez ou non expérimenté, si vous voulez venir cultiver, vous pouvez m'appeler au 06 88 98 65 94

Adeline Massé

Collecte des déchets ➤ Des changements dès le 1^{er} janvier 2025

La Communauté de communes *Convergence Garonne* a fait le choix de confier la collecte et le traitement des déchets au SEMOCTOM à partir du 1^{er} janvier 2025. Des changements vont intervenir tout au long de l'année 2025. Voici les modifications pendant le 1^{er} trimestre 2025.

La collecte en porte-à-porte

Ordures ménagères résiduelles



Du 1^{er} janvier au 28 février 2025

Collecte des déchets ménagers en porte-à-porte **toutes les semaines sur vos jours de collecte habituels.**

Les recyclables

Collecte des déchets recyclables en porte-à-porte **tous les 15 jours.**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un doute sur les consignes de tri ? Trizzy est disponible 24h/24 sur notre site internet pour répondre à vos questions !



À partir de mars 2025

Collecte des déchets ménagers en porte-à-porte **tous les 15 jours.**



INFORMATION AUX USAGERS

Un livret d'information sera inséré dans le prochain magazine communautaire.

Fin décembre, des calendriers personnalisés seront déposés dans vos mairies.

Arrêt de la collecte des encombrants en porte-à-porte au 31 décembre 2024.



CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE

	Rive gauche	Rive droite
Lundi	Illats, Podensac	Donzac
Mardi	Landiras, Portets	
Mercredi	Arbanats, Pujols sur Ciron, St Michel de Rieufret, Virelade	Béguey, Cadillac, Cardan, Escoussans, Gabarnac, Laroque, Lestiac, Loupiac, Monprimblanc, Omet, Paillet, Rions
Jeudi	Budos, Cérons, Guillos	
Vendredi	Barsac, Preignac	

Fin du SEMOCTOM et arrivée de la « TEOM » : on vous explique ! »

Lors du Conseil communautaire de la CDC *Convergence Garonne* du 12 juin 2024, les élus communautaires ont décidé de confier, à partir du 1^{er} janvier 2025, la collecte et le traitement des déchets au SEMOCTOM pour 26 de nos 27 communes (à l'exception de la commune de Sainte-Croix-du-Mont qui reste gérée par le SICTOM-Sud-Gironde et en REOM).

Ils ont également choisi de remplacer les redevances actuelles (REOM et REOM-I)* par une **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**.

Pourquoi ces changements ?

Depuis 2017, plusieurs systèmes de redevances coexistent sur notre territoire, créant des inégalités dans les services et leur financement. Afin d'améliorer l'équité, les élus communautaires ont décidé d'harmoniser le système, garantissant ainsi un accès identique aux services pour tous les habitants.

Le SEMOCTOM, avec ses capacités techniques et financières, accompagnera efficacement les usagers dans la gestion et la réduction des déchets grâce à son programme « En100BLE ».

La TEOM permettra à chacun de contribuer au financement global du service de

gestion des déchets : collecte, traitement, déchèteries, prévention, personnel, investissements...

Ce nouveau système assurera une contribution plus juste et partagée, parce qu'actuellement, environ 20 % des usagers ne participent pas au financement, entraînant ainsi un manque à gagner important pour la collectivité (soit 190 000€ d'impayés estimés / an).

Les 4 objectifs de la démarche

- Offrir un service déchets homogène
- Offrir plus de services à l'usager et répondre aux exigences réglementaires
- Assainir la situation financière des budgets déchets de la collectivité
- Avoir une même fiscalité déchets

La TEOM : un taux unique fixé par la CDC Convergence Garonne

C'est ainsi qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, cette taxe de contribution à la gestion

des déchets sera intégrée à votre taxe foncière.

Le taux de cette taxe sera fixé lors du vote du budget en avril 2025 et la première TEOM apparaîtra sur votre avis de taxe foncière en octobre 2025.

À noter qu'une communication du SEMOCTOM sur les évolutions des services vous sera adressée dans les prochaines semaines et tout au long de l'année 2025 par la Communauté de Communes Convergence Garonne.

Et pour plus d'informations, consultez le site internet <https://pgd.convergence-garonne.fr> puis allez sur la page « Évolutions en 2025 » ou contactez le service **Prévention et gestion des déchets** par email à pgd@convergence-garonne.fr.

*REOM-I : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitatives

Florence Bolmont

J'HABITE SUR LA RIVE GAUCHE*

J'ai un nouvel interlocuteur pour la collecte et le traitement de mes déchets :
Le SEMOCTOM

Je bénéficie des services du SEMOCTOM




La facturation change :
Je contribuerai via la TEOM

Fin du système de facturation à la pesée-levée

*Arbanats, Barsac, Budos, Cérons, Guillos, Illats, Landiras, Podensac, Portets, Preignac, Pujols-sur-Ciron, Saint-Michel-de-Rieufret, Virelade

J'HABITE SUR LA RIVE DROITE**

Le SEMOCTOM reste mon interlocuteur déchets avec l'ensemble des services actuels



La facturation change :
Je contribuerai via la TEOM

Fin du système de facturation à la levée¹ et à la composition du foyer²

**Béguey², Cadillac-sur-Garonne², Cardan³, Donzac², Escoussans², Gabarnaç², Laroque², Lestiac-sur-Garonne², Loupiac², Monprimblanc², Omet², Paillet², Rions³

Les informations à retenir



SITUATION ACTUELLE

JANVIER 2025



<p>En porte-à-porte Collecte Tri : tous les 15 jours.</p> <p>Collecte OMR : toutes les semaines. Encombrant : une fois/mois sur rdv.</p>	<p>En porte-à-porte Collecte Tri : tous les 15 jours. Collecte OMR : toutes les semaines. → tous les 15 jours à partir de mars 2025. → Arrêt de la collecte encombrant en porte-à-porte (au 31 décembre 2024).</p>
<p>En points de collecte Déchets alimentaires 254 points de collecte de déchets alimentaires. En 2025, de nouveaux points seront installés dans vos communes.</p>	<p>En points de collecte Déchets alimentaires 254 points de collecte de déchets alimentaires. En 2025, de nouveaux points seront installés dans vos communes.</p>
<p>En points d'apport volontaire Bornes à verre et à textile.</p>	<p>En points d'apport volontaire Bornes à verre et à textile Nettoyage hebdomadaire.</p>
<p>Déchèterie de Virelade Accès restreint véhicules + de 2m.</p>	<p>Déchèterie de Virelade À partir du 1^{er} février 2025 Changement des horaires d'ouverture. À partir de la rentrée scolaire 2025 Mise en place du Semocode et accès aux 6 autres déchèteries du territoire → 18 passages /an, 1,8 tonnes/an.</p>
<p>Financement Actuellement REOM ou REOMI.</p>	<p>Autres services Distribution de composteurs et formation au compostage, aides financières, plateformes de broyage de branchages, animations et sensibilisations.</p> <p>Financement Pour les particuliers : TEOM Pour les professionnels : TEOM et redevance spéciale Pour les communes : redevance spéciale sur les bâtiments communaux.</p>

La LGV et le conseil municipal de Landiras

Depuis 2005, les différents Conseils municipaux de la Commune de Landiras se sont opposés au projet de la LGV (Ligne à Grande Vitesse).

En décembre 2021, le Conseil municipal actuel s'est à son tour prononcé contre le projet de LGV par l'écriture d'une motion (Lien d'avril 2022).

Les arguments de 2021 étaient clairs :

- Les enjeux environnementaux et hydrauliques doivent être pris en compte à leur juste mesure. L'artificialisation des sols induite par le GPSO (Grand projet du Sud Ouest) menace directement la biodiversité locale et accroît le risque inondation du territoire.

- Là où la LGV va passer, les déplacements de nos habitants vont souffrir de difficultés quotidiennes liées aux déviations et aux nuisances qu'il faut impérativement anticiper.

- Enfin, le financement de cette LGV n'est pas abouti, nous n'y participerons pas.

Dans la continuité de cette motion, en septembre 2024, le Conseil municipal de Landiras a voté une subvention extraordinaire de 1000 euros pour le collectif des élus du Sud Gironde, de *Montesquieu et Solidaires*, afin de déposer un recours et poser une question prioritaire de consti-

tutionnalité. L'objectif de cette dernière est de demander au Conseil constitutionnel si l'application des taxes locales* issues de la loi de finances 2023 est conforme à la constitution de GPSO et au principe d'égalité devant la loi.

En conséquence, si ces taxes étaient déclarées inconstitutionnelles, cela annulerait une grande partie du financement de

GPSO pour lancer le projet, remettant en cause ainsi le plan de financement signé en 2022. Cette action est menée par un avocat au Conseil d'état et représente un coût de 18 000 euros.

*TSE : "Taxe Spéciale d'Équipement" payée par les habitants et les entreprises des 2340 communes concernées par le projet et situées à moins de 60 minutes d'une gare LGV.

Valérie Méneret



Statistiques sécurité communale commune de landiras

Quelques informations sur la sécurité concernant la commune de Landiras et diffusées par la gendarmerie nationale sous forme d'un comparatif des périodes de janvier à août 2023 et 2024.

Mairie de Landiras

P-1 : janvier 2023 à août 2023

P : janvier 2024 à août 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE			INTERVENTION			DÉLINQUANCE			PRÉVENTION		
	P-1	P		P-1	P		P-1	P		P-1	P
Nombre total d'infractions	45	80	Nombre total d'interventions	45	75	Nombre total d'atteintes aux biens	30	13	Actions de prévention en heures / gendarme	61	8
Dont infractions stupéfiants-Alcool	7	6	Dont différends Violences intrafamiliales	4	0	Dont Cambriolages	6	5	PRÉSENCE		
Total heures de sécurité routière	141	197	Dont accidents de circulation routière	9	11	Dont Vols liés aux véhicules	7	1			
Nombre d'accidents corporels	1	0	Dont tapages	2	5	Destructions et dégradations	7	4	Total heures / gendarme sur la commune	770	726
Nombre de Tués	1	0	Dont divagations	1	0	Dont dépôt d'ordures ou déchets	0	0			
Nombre de Blessés	0	0	Dont ivresses publiques et manifestes	0	0						

Quelques décisions du conseil municipal du 16 septembre 2024

Résumé des décisions par Line BARADUC

◆ Autorisation de signature avec le Département d'une convention pour des aménagements de sécurité sur la RD11 et R 125 et leurs abords

Des travaux sont envisagés sur les dépendances de la voirie départementale située en agglomération et concernent :

- la réalisation d'un passage piéton,
- la mise en place de feux micro-régulés,
- le sciage de la chaussée,
- la pose de nouvelles bordures et reprise des enrobés et mise en œuvre du joint de la chaussée,
- la création d'une écluse sous gestion par feux tricolores micro-régulés,
- la pose de bordures et de mobilier urbain,
- la mise en œuvre de la signalisation horizontale,
- la fourniture et la mise en place de la signalisation verticale de police.

L'ensemble de ces aménagements ont obtenu la validation du Département et il convient désormais de les valider en signant une convention avec le Département.

◆ Bourse au permis

Par délibération du 2 novembre 2009 le Conseil municipal a créé la bourse au permis de conduire, pour les jeunes landiranaïens âgés de 16 à 25 ans qui font preuve d'actions de bénévolat, auprès de structures associatives (dans la limite de 5 bourses par an). La prise en charge représente 50 % du montant du forfait signé par le bénéficiaire avec l'auto-école (soit au maximum 1 040 €).

Madame R. Justine a déposé une demande en date du 3 septembre 2024, pour un contrat de formation établi par l'auto-école STEPH'CONDUITE et un coût total de 2 080 €,

Madame R. Justine justifie d'une expérience de bénévolat auprès de diverses associations communales (*La Menonnaise*) et peut prétendre à l'attribution de la bourse au permis.

Le Conseil municipal autorise le versement de la somme de 1 040 € (correspondant aux 50 % du devis établi) à l'auto-école STEPH'CONDUITE dès la réussite de l'épreuve théorique du permis de conduire.

◆ Admission en non-valeur de créances éteintes et irrécouvrables

Le SGC de La Réole demande l'admission en non-valeur des créances dont le caractère irrécouvrable a été constaté suite à une décision de la commission de surendettement.

Les créances sont déclarées irrécouvrables lorsque les procédures engagées par le comptable public n'ont pas pu aboutir au paiement des créances. Le comptable public de la collectivité présente chaque année, pour apurement, la liste des créances dont le recouvrement n'a pu être effectué.

Selon le motif d'irrécouvrabilité, la créance est classée dans les catégories suivantes :

- les admissions en non-valeur : le recouvrement de la créance est rendu impossible par la situation financière du débiteur. Cependant, la dette à l'égard de la collectivité n'est pas éteinte et son admission en non-valeur ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur si le redevable revenait à une situation le permettant.
- les créances éteintes : l'extinction de la créance a été prononcée dans le cadre d'une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire (particuliers) ou dans le cadre de la clôture d'une procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs (professionnels). La créance éteinte s'impose à la commune et au trésorier et plus aucune action de recouvrement n'est possible.

L'irrécouvrabilité se traduit par l'inscription en dépense d'une somme égale au montant des créances concernées soit 812,64 €.

Nota : les conseils municipaux sont ouverts au public

◆ Budget principal : décision modificative N°1

Le Conseil municipal décide de procéder à une décision modificative sur le budget 2024 suite à la dissolution du budget SIVU Collège de Podensac en intégrant une recette de 1 633,84€ et en la répartissant ainsi : 311,26€ au chapitre 11 des dépenses de fonctionnement et 1322,58€ au chapitre 023 des dépenses d'investissement.

Le budget 2024 est porté en dépenses et recettes à 3 544 549,84 € pour le fonctionnement et à 3 434 238,58 € pour l'investissement.

◆ Subvention exceptionnelle à une association hors-commune

Une demande de subvention a été déposée par l'association « *Collectif des élus du Sud Gironde, Montequieu et solidaires* » dans le cadre du financement d'une action juridique menée à l'encontre du projet GPSO. Le Conseil municipal décide de subventionner cette association à hauteur de 1 000€.

◆ Convention d'utilisation de la salle de musique

Les travaux de la salle de musique étant terminés, le studio de répétition peut de nouveau être mis à disposition des groupes de musique locaux.

Le Conseil municipal décide de mettre en place une convention d'utilisation pour les usagers.

Depuis mai 2024, des élus et une équipe de bénévoles enthousiastes et toujours de bonne humeur organisent une fois par mois, une après-midi conviviale pour les personnes âgées de Landiras.

Après l'organisation de rencontres avec les enfants de l'accueil de loisirs de Landiras tout au long de l'année scolaire, l'association « *Mieux Vivre à sa Façon* » va compléter les rendez-vous. Ainsi, à partir de fin février 2025, nous vous proposerons deux après-midis de Part'Âge par mois !

Toujours sur le même principe, que ce soit avec l'équipe de Landiras ou celle de *Mieux Vivre à sa Façon*, nous venons vous chercher chez vous, en début d'après-midi, pour découvrir, partager une activité, une bonne collation et vous accompagnons à votre domicile. Ces après-midis sont gratuits, les éventuels besoins financiers étant pris en charge par le CCAS. Votre participation est sans engagement, vous pouvez, selon le programme prévu, venir ou non, nous prévenir même la veille si vous changez d'avis. L'essentiel reste le plaisir de sortir de chez soi, de se voir, de discuter, de découvrir et partager !

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, si vous voulez participer, vous pouvez contacter :

Alain Giroire au 06 81 70 91 66
ou Adeline Massé au 06 88 98 65 94.

Adeline Massé



Forum des aidant-e-s : rencontres fructueuses

Au forum des aidant-e-s, celles et ceux qui sont venu-e-s chercher du soutien, sont reparti-e-s satisfait-e-s.

A la sortie de la salle polyvalente, le 20 septembre dernier, on a pu entendre : « C'était exactement ce qu'on cherchait pour notre petite fille et notre famille ! », « C'était très bien. On a bien échangé avec les gens de l'association. C'est bien ce qu'ils font ! », « J'ai eu un rendez-vous avec un psychologue, je crois que j'en ai besoin... », « C'est décidé, je vais faire un dossier pour une aide financière. Ça me permettra de faire une petite sortie de temps en temps. J'en ai besoin, je suis très fatiguée. »

Être parents d'une enfant de 9 ans porteuse d'un handicap, être maman d'une adolescente souffrant de troubles psychiques, voir sa mère vieillir et perdre son autonomie, accompagner au quotidien son conjoint malade : ces situations sont épuisantes et stressantes.

Durant tout l'après-midi, les visiteurs et les visiteuses ont pu profiter de l'expertise de dix-sept structures et associations qui œuvrent aux alentours de Landiras. Elles ont pris le temps de donner des informations, de l'attention, de l'écoute et de l'espoir. Ce qui a permis à chacun et chacune de repartir du forum avec une belle part de ce qu'ils et elles venaient chercher.

Karine Sallafranque



Le savez-vous ?

Personnes âgées, personnes en situation de handicap, si vous avez besoin d'aides techniques pour faciliter votre vie quotidienne, votre CCAS peut vous aider à améliorer votre sécurité à domicile et dans la voiture, votre autonomie et votre confort grâce au soutien de la *Conférence des financeurs et du réseau public départemental d'aide à domicile*.

Quelques exemples d'aides possibles sur l'achat :

d'enfile bouton, de pince de préhension, de ceinture de relevage et de transfert, de sangle sortie de voiture, de poignée handybar, de disque de rotation voiture, de douchette, de barres d'appui salle de bain, de planche de bain, de support de cartes, de support de livre, de barres d'appui WC, de bac shampooing, de drap de glisse, de barre de lit...

Contact : 05 56 62 50 28
ccas@landiras.fr

Alain Giroire

Un engagement de la commune pour la santé des Landiranais.es 🏡

Comme nous l'avons relaté dans le Lien du mois d'octobre 2024, la municipalité donne une priorité aux conditions d'accès à la couverture des frais de santé. Aussi, le CCAS a signé une convention de partenariat avec LMF ASSO SANTÉ (Mutuelle Familiale) dans ce but là.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes sans emploi, séniors, agriculteurs, viticulteurs, artisans, commerçants, professions li-

bérales, chômeurs, intérimaires, certains salariés en CDD, certains salariés à multi-employeurs et certains salariés en CDI, à temps partiel ou plus généralement toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'Accord national interprofessionnel (ANI).

L'objectif est:

– de pallier aux inégalités d'accès aux soins des personnes qui, par manque de

moyens, font l'économie d'un organisme de complémentaire santé.

– de permettre le retour à une couverture de soins en bénéficiant de coûts réduits, contribuant à un retour aux soins de santé.

– de proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes.

Des permanences du chargé de développement de la Mutuelle familiale ont lieu uniquement sur rendez-vous dans le local situé à côté de la bibliothèque (local des permanences France Services).

Pour prendre rendez-vous, vous devez aller :

– soit en mairie pour renseigner la fiche contact

– soit la récupérer sur le site internet de la mairie (www.landiras.fr) et l'envoyer renseignée par mail à solidarite@landiras.fr

La mairie transmettra la fiche contact à la mutuelle qui vous contactera pour vous proposer un jour et une heure de rendez-vous.

Alain Giroire



Présentation de la Mutuelle familiale le 14 novembre 2024 au Foyer Municipal aux habitants de Landiras

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 🏡

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) peut s'étendre à des zones rurales, bien qu'elle soit souvent associée à la revitalisation des centres-villes et des quartiers anciens. Voici quelques points à considérer :

▶ **Objectifs en milieu rural** : en milieu rural, l'OPAH peut viser à améliorer les conditions de logement, à lutter contre l'habitat indigne, et à favoriser le maintien des populations dans les zones rurales en offrant des logements de meilleure qualité.

▶ **Partenariats locaux** : les collectivités locales, telles que les communes rurales ou les communautés de communes (sur notre secteur La Communauté de Communes de Convergence Garonne), peuvent initier des OPAH en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et d'autres acteurs locaux (SOLIHA).

▶ **Aides financières** : les propriétaires en

milieu rural peuvent bénéficier de subventions et d'aides financières pour réaliser des travaux de rénovation, d'amélioration énergétique, et de mise aux normes.

▶ **Adaptation aux besoins locaux** : les programmes OPAH en milieu rural peuvent être adaptés aux spécificités locales, telles que la préservation du patrimoine bâti rural, l'amélioration de l'accessibilité ou la lutte contre la précarité énergétique.

▶ **Exemples de projets** : il existe des exemples de projets OPAH en milieu rural qui ont permis de rénover des maisons anciennes, d'améliorer l'isolation thermique et de moderniser les installations sanitaires et électriques.

Actuellement, La Communauté de Communes Convergence Garonne et son partenaire SOLIHA vous permettent d'obtenir un accompagnement gratuit pour l'étude de vos projets de rénovation.

Vous pourrez aussi faire estimer l'aide financière que des services locaux comme l'ANAH peuvent vous attribuer (selon la catégorie des travaux que vous souhaitez réaliser et la composition/revenu de votre foyer).

Des permanences dédiées à Cadillac et Podensac (sur rendez-vous) sont mises en place pour fournir des informations détaillées sur les programmes en cours et les aides disponibles.

Florence Bolmont

Contactez Soliha : 05 56 33 88 94
info.gironde@solihha.fr

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Où venez nous rencontrer en permanences

– à Cadillac entre 10 h et 12 h tous les 2^e jeudi à la maison France Service

– à Podensac entre 10 h et 12 h tous les 4^e vendredi à la mairie de Podensac

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Personnes âgées : quelles aides financières pour vous soutenir dans votre vie quotidienne ?

À partir d'un certain âge, vous pouvez bénéficier de différentes aides financières si vous avez de faibles ressources. Ces prestations peuvent notamment vous être versées pour payer votre loyer, vos dépenses de santé ou des travaux d'adaptation de votre logement liés à votre perte d'autonomie.

Pour compléter votre revenu ou vous permettre d'en avoir un :

Si vous êtes un retraité vivant en France de manière stable et ayant de faibles ressources (revenus et patrimoine), vous pouvez bénéficier de l'[allocation de solidarité aux personnes âgées \(Aspa\)](#). Cette prestation mensuelle est versée par votre caisse de retraite. Son montant varie notamment selon que vous vivez en couple ou non. En règle générale, vous devez avoir au moins 65 ans pour percevoir l'Aspa, mais il existe des exceptions (anciens combattants, personnes invalides ou handicapées...).

Si vous ne recevez pas de pension de retraite et que votre demande d'Aspa a été rejetée, vous pouvez bénéficier de l'[allocation simple d'aide à domicile aux personnes âgées](#). Selon le montant de vos ressources, cette allocation peut vous être accordée à taux plein ou à taux réduit. À taux plein, l'allocation est de 1 012,02 € par mois pour une personne seule et 1 571,16 € par mois pour un couple.

Si vous êtes invalide et que vous n'avez pas encore atteint l'âge d'obtenir l'allocation de solidarité aux personnes âgées, vous pouvez bénéficier de l'[allocation supplémentaire d'invalidité \(Asi\)](#), selon vos revenus. La situation varie selon que vous vivez en couple ou non. Par exemple, si vous vivez seul le montant de l'Asi versé chaque mois est égal à la différence entre 899,56 € et le montant par mois de vos revenus pris en compte. Si vous vivez en couple, que vous seul percevez l'Asi et que par ailleurs l'autre membre de votre couple ne perçoit pas l'allocation de solidarité aux personnes âgées, le montant maximum versé chaque mois est égal à la différence entre 899,56 € et le montant minimal de la pension d'invalidité (328,07 €), soit 571,49 € par mois.

Pour payer votre loyer :

Si votre logement est conventionné (logement faisant l'objet d'une convention entre l'État et le propriétaire ou l'organisme gestionnaire du logement), vous pouvez bénéficier de l'[aide personnal-](#)

[isée au logement \(APL\)](#) si vous remplissez certaines conditions (des conditions liées à votre situation, à vos ressources et au logement). Le montant de l'APL est calculé en fonction de barèmes qui prennent en considération différents éléments (nombre de personnes à charge vivant habituellement au sein de votre foyer, montant de vos ressources, montant de votre loyer...).

Si vous ne pouvez prétendre à l'aide personnalisée au logement, vous pouvez demander l'[allocation de logement à caractère social \(ALS\)](#). Comme pour l'APL, le montant de l'ALS est calculé en fonction de barèmes qui prennent en considération différents éléments (votre situation familiale et le nombre de personnes à charge vivant habituellement au sein de votre foyer, vos ressources, le montant de votre loyer...).

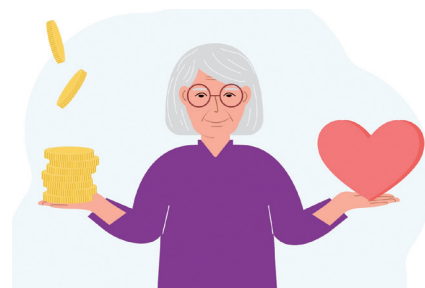
Pour vos dépenses de santé :

Si vous avez de faibles ressources, vous pouvez bénéficier de la [complémentaire santé solidaire \(C2S\)](#). Elle prend en charge ce qui n'est pas remboursé par l'Assurance maladie, vous permettant ainsi de vous faire rembourser la part complémentaire de vos dépenses de santé. Selon vos revenus, la C2S est gratuite ou payante.

Pour réaliser les tâches ménagères chez vous :

Si vous rencontrez des difficultés pour accomplir les principales tâches ménagères, vous pouvez obtenir une [aide financière afin de rémunérer une aide à domicile](#). Cette personne viendra chez vous pour accomplir certaines tâches (ménage, entretien du linge, préparation des repas sur place...). Vous devez remplir certaines conditions d'âge et de ressources. En règle générale, vous devez avoir 65 ans pour bénéficier de cette aide financière, mais il existe certaines exceptions (si vous êtes reconnu inapte au travail...).

Si votre état de santé ne vous permet plus de faire vous-même la cuisine ni vos courses, vous pouvez bénéficier sous condition de ressources d'une [aide financière pour payer le portage des repas](#),



c'est-à-dire pour recevoir chez vous des plateaux-repas chauds et prêts à consommer. Vous pouvez obtenir cette aide financière à partir de 65 ans, ou à partir de 60 ans si vous êtes reconnu inapte au travail.

Si vous êtes en perte d'autonomie, vous pouvez obtenir l'[allocation personnalisée d'autonomie \(Apa\)](#) à domicile. Cette aide financière sert à payer, en totalité ou en partie, les dépenses nécessaires pour rester chez vous. Vos besoins sont évalués par une équipe médico-sociale de votre département, qui se rend à votre domicile pour vous rencontrer.

La commune de Landiras propose un Service d'aide ménagère à domicile (SAMd) compétent.

La CDC Convergence Garonne assure de son côté le portage des repas à domicile.

Pour adapter votre logement à votre perte d'autonomie :

Si vous souhaitez effectuer des travaux d'adaptation de votre logement liés à votre perte d'autonomie, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions (notamment de ressources), du dispositif d'aide [MaPrimeAdapt'](#). Ces travaux peuvent notamment être :

- l'installation d'un monte-escalier électrique ;
- l'aménagement de votre salle de bain avec la mise en place d'une barre d'appui ;
- l'installation d'une rampe d'accès vers l'entrée de votre maison ;
- l'élargissement de votre porte d'entrée ;
- l'installation de WC surélevés.

À savoir

Votre caisse de retraite peut vous verser une aide financière si vous avez besoin d'un accompagnement à domicile ou si vous faites face à une situation exceptionnelle (le décès de la personne qui vit avec vous, une sortie d'hospitalisation...).

Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos différentes démarches ou pour connaître vos droits, vous pouvez contacter la mairie.

Alain Giroire

Source : [service-public.fr](#)

Une longueur d'avance

Vendredi 14 mars 2025 à 20 h 30 au foyer municipal

Les filles Marchand, Julie, Evelyne et Alice, se retrouvent au décès de leur père pour la lecture du testament. Une grosse fortune les attend, mais une seule d'entre elles deviendra richissime, à quelle condition...?

C'est en venant profiter de cette comédie aux répliques drôles et aux situations comiques que vous le saurez.

La compagnie du *Théâtre pour Tous* revient à Landiras avec ce nouveau spectacle signé Yves Billot pour partager un bon moment de décontraction.

Vendredi 14 mars à 20 h 30 au foyer municipal.

Tarifs : adultes 10 € ; moins de 18 ans 6 €

Line Baraduc



Fragments d'un songe

Vendredi 17 janvier à 20 h 30
et samedi 18 janvier à 16 h



Des amoureux dans une forêt enchantée, une fée amoureuse d'un âne, des théâtres amateurs jouant une tragédie d'amour, sous le clair de lune d'une nuit d'été qui trouble les perceptions, les sentiments... Nuit et réalité se confondent... « Nous sommes faits de l'étoffe de nos songes et notre infime vie est cernée de sommeil » dit le personnage de Prospero dans la Tempête.

Inspiré par Le Songe d'une nuit d'été de Shakespeare, le *Groupe 33* en propose une adaptation et fait entrer le public dans un jeu d'illusions et de miroirs dont ni la cruauté ni le rire ne sont absents.

La compagnie théâtrale du *Groupe 33* spécialisée dans la création et la formation théâtrale a fêté ses cinquante ans d'existence en 2023 et compte dans ses membres des acteurs et metteurs en scène chevronnés. La mise en scène de ce spectacle est assurée par Christiane Destouesse, Jean Rousseau et Colette Sardet. Le *Groupe 33* qui devait intervenir en mars 2024 annonce pour 2025 une performance ayant déjà fait ses preuves. "Fragments d'un songe", spectacle tout public, sera présenté à Landiras le vendredi 17 janvier à 20 h 30 et le samedi 18 janvier à 16 h.

Entrée adultes 10 € ; + 12 ans 6 €.

Line Baraduc

La confiture de coing

Vendredi 14 février à 20 h 30 foyer municipal

Venez rencontrer Jules et Romane de leur 90 à leur 10 ans. En traversant les âges et les petits goûters de 16 h, plongez dans leur intimité.

C'est un spectacle original et drôle dont l'idée est de raconter une vie entière à travers le prisme d'une relation amoureuse.

Par une succession de tableaux vivants, deux jeunes comédiens, Clara Navarro et Hugo Samperiz, nous content la vie de Jules et Romane sur le mode d'une épique comédie à deux dans laquelle la drôlerie, le mordant, la tendresse et le désenchan-

tement pointent, soulignant malicieusement la grandeur de la vie de couple mais aussi ses vicissitudes.

Que vient faire la confiture de coing dans l'histoire ?

L'image de la confiture de coing s'y profile en symbole de conservation et d'abondance mais aussi comme la matière visqueuse et « dégoulinante » pouvant mettre en péril non seulement l'identité du couple mais aussi sa persistance.

Pièce présentée par la *Compagnie 22h22* d'après un texte et une mise en scène de Margaux Lebrun.



Vendredi 14 février 2025 à 20 h 30 au foyer municipal

Entrée : adultes 10 € ; moins de 18 ans 6 €

Line Baraduc

B-Side >



B-SIDE est une association basée à Langon qui a notamment pour but de promouvoir, développer, enseigner et diffuser la culture urbaine en lien avec la pratique du skateboard. Le skateboard ne s'arrête pas qu'à une simple pratique physique, c'est un savant mélange entre art, culture, expression corporelle et activité physique.

B-SIDE intervient dans le Sud-Gironde spécifiquement sur les skateparks de Langon, Cadillac, Bazas ainsi que Landiras depuis septembre 2023. En effet, un créneau a été de nouveau ouvert au skatepark de Landiras le mardi soir de 17 h 30 à 18 h 30 (après plus de 3 ans d'absence post-Covid). L'association propose de récupérer les en-

fants scolarisés à l'école de Landiras directement au périscolaire (vers 17 h 15).

Le créneau du mardi à Landiras voit plus d'une dizaine d'enfants entre 6 et 12 ans se livrer à l'apprentissage du skateboard. Les apprentis skateuse-s proviennent de Landiras, mais aussi des communes alentours (Balizac, Bommès, Pujols-sur-Ciron, Guillos, Cérons).

Toute l'équipe de *B-SIDE* remercie la municipalité de Landiras de nous avoir permis de remettre en place ce créneau.

Nous profitons également de ces quelques lignes afin de vous faire parvenir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025, que celle-ci roule comme sur des roulettes !

L'association *B-SIDE* propose des cours de débutants à confirmés, pour les enfants, mais aussi pour les adultes.

Pour plus de renseignements :

- Mail : bside.langon@gmail.com
- Instagram : [b.side.skateclub](https://www.instagram.com/b.side.skateclub),
- Facebook : B-Side Skateclub
- Site : bsidelangon.wixsite.com/skate.
- Téléphone : 06 70 27 24 04



La tomate se prépare... >

L'automne voit les feuilles tomber, mais *Jardins de Tomates* profite de cette saison pour anticiper sur ses prochaines activités.

Tout d'abord nous avons tenu notre assemblée générale le 12 octobre. Beaucoup de sujets à l'ordre du jour, dont un profond remaniement de l'équipe dirigeante. Nous avons le plaisir d'accueillir trois nouvelles administratrices qui vont donner un élan nouveau à nos débats et proposer une vision féminine différente. Parallèlement l'assemblée a débattu des propositions d'organisation pour les saisons futures, nous permettant d'être encore plus efficaces. Cette sympathique réunion s'est conclue par le pot de l'amitié suivi d'un repas où les participants se sont régalés d'un excellent cochon grillé.



Après cette parenthèse obligatoire, nous travaillons aux différentes étapes qui rythment la saison. La première action est l'envoi de graines aux adhérents qui ont choisi cette possibilité. Il s'agit de choisir les variétés que nous proposons en fonction de l'importance des graines récoltées. Les observations de nos jardiniers-travailleurs qui ont cultivé et grainé les variétés nous sont précieuses quant aux qualités gustatives des tomates ainsi que leurs comportements face aux maladies. Ainsi à partir de la mi-novembre, un catalogue de 1700 variétés sur les 3000 existantes de notre association est disponible sur notre site. Les premières commandes ont été traitées et expédiées à compter du 5 décembre.

Pour encore mieux communiquer, notre administrateur du site web a refondu la présentation et l'architecture de jardinsdetomates.fr. Désormais notre site est hébergé en France, et la navigation est beaucoup plus simple et rapide et surtout mieux adaptée à tous les moyens de communication. N'hésitez pas à aller le visiter.

L'équipe de *Jardins de Tomates* vous présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle et espère pouvoir vous rencontrer au cours de nos activités.

Alain Couffrant

Ca Val de Tursan >

Cet automne, l'association *Ca Val de Tursan* a animé la vie locale avec deux événements qui ont réuni cavaliers, familles et amateurs d'équitation. Ces rendez-vous, mêlant performance et convivialité, ont confirmé l'engouement pour les activités équestres et l'énergie qui animent notre association.

Le 27 octobre, nous avons eu le plaisir d'organiser un concours de dressage de niveau départemental. Cette journée, dédiée à la précision et à l'harmonie entre cavalier et monture, a attiré des compétiteurs venus de tout le département. Ce succès reflète l'importance de cet événement dans le calendrier équestre local.

Le 3 novembre, l'ambiance s'est transformée avec un concours pas comme les autres. Sous le thème d'Halloween, le parcours, installé en pleine forêt et décoré pour l'occasion, a offert un cadre original et immersif, plongeant les cavaliers et spectateurs dans une atmosphère empreinte de mystère et de frissons. Sorcières, squelettes et même chevaux-fantômes ont enchanté petits et grands !

Ces deux journées, placées sous le signe de la bonne humeur, témoignent de la richesse de la vie locale, portée par des initiatives qui allient passion, sport et convivialité.

Un grand merci aux bénévoles – et aux juges - au cœur de chaque succès !

La réussite de ces deux événements repose, d'une part, sur l'expertise et l'impartialité des juges qui ont contribué au bon déroulement des épreuves, et, d'autre part, sur l'engagement précieux et la mobilisation entière des bénévoles de l'association *Ca Val de Tursan*. De la préparation des terrains les jours précédents à l'accueil chaleureux des visiteurs le jour J, leur investissement a été essentiel pour faire de ces deux journées une aventure collective réussie.



Et aussi : des cours et des stages toute l'année !

Que vous rêviez de poser le pied à l'étrier pour la première fois ou de vous perfectionner, il est possible de pratiquer l'équitation toute l'année par des cours conçus pour tous les âges, tous les niveaux et toutes les envies, du débutant au confirmé. Pendant la période des vacances scolaires, les stages sont aussi l'occasion d'apprendre en s'amusant, entouré de nos fidèles compagnons à quatre sabots.

Les Arts Bleus

Pour cette troisième année, nous avons eu le plaisir de vous retrouver aux différentes activités proposées avec nos fidèles professeurs.

En musique : Noémie à l'éveil musical et chant, Arthur à la batterie, Azzedine à la guitare, Claudine au piano.

En danse : Joëlle avec la danse Country, Amandine avec la danse moderne Jazz, sans oublier Christian en danse de salon.

En théâtre : Catherine

En dessin : Bernie.



Danse de salon avec Christian



Les Arts Bleus

Batterie avec Arthur

Nous partagerons la galette début janvier avec nos adhérents aux intercours.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2025.

Que l'art en tout genre nous entoure dans n'importe quelle situation en cette nouvelle année.

Nous vous donnons rendez-vous au loto de printemps le 29 mars 2025.

Il est toujours possible de faire un essai et d'adhérer à notre association.

Suivez nous sur Facebook

Pour tous renseignements complémentaires veuillez nous contacter sur lesartsbleuslandiras@gmail.com

*Le nouveau bureau d'Arts Bleus :
Philippe, Arnaud, Caroline,
Aurore, et Angélique*

Gym Land



Cette année encore, nous sommes heureuses de partager nos soirées sportives auprès de nos adhérentes et coachs.

Anne, le mercredi à 19 h 15 et André, le vendredi à 19 h dans la salle polyvalente.

Il est toujours possible de faire un essai et d'intégrer notre association dans laquelle nous faisons du cardio, du renforcement musculaire, de la gym douce, des étirements.

Seul un tapis et de l'eau vous sont utiles.

Nous partagerons la galette le 8 janvier avec nos adhérentes lors de l'assemblée générale.

Nous vous souhaitons une heureuse année 2025, que les vibrations du sport oxygènent nos vies en cette nouvelle année.

*Le bureau de gym Land : Patricia, Isabelle,
Christelle, Audrey et Angélique*

Le Rayon Vert

L'heure du bilan de l'année approche et dès à présent, on peut résumer les activités de l'année 2024. **Deux sorties à la journée à Blaye et à La Rochelle, une pièce de théâtre, un spectacle lyrique, un concert de Nadau, une sortie à la ferme de Lafitte pour la fête du jambon, la ronde des crèches, un voyage en Andalousie, les trois repas traditionnels et bien-sûr la marche, la gym, les après-midi jeux et fleurs et les lotos du dimanche.** Les activités ont été variées pour que chacun puisse trouver un centre d'intérêt et profiter ainsi de l'organisation collective.

Pour 2025, la programmation n'est pas encore complète ; les premières propositions reprennent le fonctionnement habituel de l'association. **Le repas de la Saint Blaise aura lieu le 2 février** dans la

salle polyvalente et **une première sortie est prévue à Périgueux le 15 avril.** La Protection civile formera les adhérents qui le souhaitent aux « gestes qui sauvent » le 1^{er} avril. Cette formation permettra au travers de cas pratiques de nous familiariser avec les situations difficiles.

À la demande de nombreux adhérents, **une sortie de 2 jours est organisée au Puy du Fou du 5 au 7 septembre.** Un voyage d'une semaine aura lieu du 1^{er} au 8 octobre en Croatie et au Monténégro.

Ces activités seront complétées en cours d'année et si vous avez des idées ou des souhaits, merci de nous en faire part.

L'assemblée générale a lieu le samedi 25 janvier, elle sera suivie de la traditionnelle galette. Plusieurs membres du co-

mité de direction ne se représentent pas pour une nouvelle période et il faudra trouver des bénévoles pour les remplacer. Il en est de même pour le bureau. Sans nouveaux membres nous serons dans l'impossibilité d'organiser les lotos, de faire le suivi sur Facebook, de maintenir le site Internet et de prévoir autant de sorties. L'ensemble des activités risque d'en pâtir. C'est pourquoi il est absolument nécessaire que de nouvelles personnes s'impliquent dans le fonctionnement de l'association et consacrent un peu de leur temps pour faire vivre notre association qui est plus que trentenaire. Les membres du bureau attendent avec impatience toutes les bonnes volontés.

Sylvianne Fauthous



APE La Loco

Retour sur les moments forts

Le dernier trimestre a été bien rempli pour *La Loco*, embarquant petits et grands pour un voyage festif et fédérateur. En septembre, le loto a permis de récolter 1300 € au profit de l'école, tandis qu'en octobre, la boum a enchanté les enfants au son de la playlist dynamique du nouveau DJ. Pour Halloween, un défilé dans le bourg a rassemblé petits et grands dans une atmosphère conviviale, suivi d'un loto particulièrement réussi, avec une salle comble et des bénéfices significatifs. La bourse aux jouets a vu une quarantaine de tables occupées, permettant à de nombreuses familles de faire de bonnes affaires. Enfin, l'opération de commande groupée des sapins de Noël, réalisée en partenariat avec l'école de Cérons cette année, a généré près de 100 commandes. La distribution est prévue dimanche 8 décembre devant le Cercle.

Les escales à venir

Le début d'année s'annonce également abondant. **Vendredi 10 janvier, un loto des familles** sera organisé dès 18 h, avec



de nombreux lots spécialement pensés pour les enfants. **Le 8 février, l'assemblée générale financière** se tiendra au foyer municipal. Ensuite, **le 15 mars, petits et grands pourront participer à un carnaval** haut en couleur avec un défilé déguisé, suivi d'un loto le soir. **Le 20 avril, les enfants auront le plaisir de partir à la chasse aux œufs de Pâques** dans la cour de l'école, une tradition joyeuse et gourmande. Enfin, dans le cadre de la vente d'objets personnalisés, une jolie planche à découper sera proposée au prix de 10 € pour contribuer au financement de la kermesse.

Un grand merci aux bénévoles et partenaires

L'association tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles et les partenaires pour leur implication et leurs dons. Grâce à leur énergie et à celle des familles, *La Loco* continue d'être un moteur pour l'école et notre village. Nous vous souhaitons une très belle année et vous donnons rendez-vous en 2025 pour les futurs événements et le choix du thème de la kermesse !

Les membres de l'APE La Loco

La Fraternelle

Une matinée fraîche mais avec du soleil, une famille, des amis, des joueurs, des anciens joueurs, des dirigeants sportifs et des élus locaux, tout un assemblage parfait pour célébrer un Homme.

Dimanche 1^{er} décembre, avait lieu au stade de football de Landiras, l'inauguration de la plaque dévoilant son nouveau nom !

Notre stade municipal s'appellera désormais, le stade Bernard Ricaud.

La Fraternelle de Landiras avait demandé au Conseil municipal, après le décès de Bernard, si hommage pouvait lui être

rendu de cette façon. Ils y tenaient tous, les anciens, mais les jeunes aussi ! Comme l'a dit son président Jean-Luc Leglise « cela coule de source pour nous ». Et sans oublier de rappeler l'investissement quotidien de Bernard auprès des équipes, des dirigeants, du district et des instances du football ! Il soulignait également l'accompagnement inconditionnel de Françoise, nous renvoyant aux bonnes odeurs de crêpes et aux maillots lavés, on ne saura combien de machines ont été faites dans votre maison ! Mais Jean-Luc se souvient aussi du départ de Mitch (Michel

Deschamps) en ce début d'année 2024. La fraternelle a perdu ses deux piliers...

Jean-Pierre Dubedat était présent aussi, l'ancien président du district sauternais, pour rendre cet hommage voulu par tous.

Et sans refaire un portrait de Bernard toujours trop court tant il y en aurait à dire, mais en soulignant l'implication sans faille de Bernard au titre de la construction municipale avec ses différents mandats, Monsieur le Maire a convié les participants, en grand nombre, à rejoindre la salle du foyer municipal, chère à Bernard, pour partager un moment convivial et chaleureux, où Gégé, nous ayant rejoint, suivra pour ce dernier discours.

Ce foyer a vu son espace se remplir avec plaisir pour fêter ce monument car oui, il était et restera un monument !

Notre commune, désormais, accueille le stade municipal Bernard Ricaud. Tous, nous souhaitons que beaucoup de jeunes marchent sur les traces de Bernard dans ce lieu unique par sa convivialité et sa générosité.



Valérie Méneret

Le bureau du club de gymnastique rythmique et son entraîneur Tiphaine souhaitent une belle année gymnique et ludique pour 2025 à tous leurs gymnastes et à leur famille.

Suite à l'assemblée générale, nous avons accueilli 2 nouveaux membres du bureau bénévoles : Juliette et Nelly. Elles accompagneront Christelle, Angélique, Mélyan

et Lucie dans toutes les tâches administratives du club.

Le club a été solidaire en présentant sur les réseaux des danses très touchantes effectuées par les gymnastes sur le harcèlement scolaire entre autres ou encore des photos pour soutenir *Octobre Rose*.

Le gala de Noël a eu lieu le mardi 17 décembre à 19 h avec une démonstration

du parcours gymnique avec les petits, d'enchaînements avec les plus grandes, d'une danse de Noël avec tous les enfants du club. Le Père Noël est apparu pour la joie de tous pour remettre un petit cadeau à chaque gymnaste. Nous avons terminé la soirée autour d'un apéritif dinatoire pour fêter la fin de l'année 2024 et souhaiter de bonnes vacances aux enfants.

Les "individuelles" du secteur compétition ont terminé leur saison de compétitions par Limoges en région en décembre. Les vacances scolaires finies, les gymnastes ont repris le chemin des cours de GR avec pour objectif : les compétitions organisées par la Fédération Française de Gymnastique pour les ensembles du secteur compétition et pour le secteur loisirs, l'objectif est de préparer leur compétition : **la 26^e coupe de Bordeaux qui aura lieu le 6 avril** pour obtenir, pourquoi pas, une 5^e victoire consécutive !!!

Sportivement,

La présidente Christelle Ricaud



Arts et Gourmandises



Notre dernière animation de l'année est un succès. Pour la première fois, le marché de Noël a commencé le samedi à 18 h. Le nombre d'exposants augmente d'année en année : 85 pour 2024.

De nombreux visiteurs sur les 2 jours (environ 1300) et des animations appréciées aussi bien par les petits que les grands.

Le Père Noël était au rendez-vous pour les photos.

Merci aux exposants pour leur confiance, merci aux bénévoles pour leurs participations.

Merci à la mairie et aux employés du service technique.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes.

Prochaines manifestations

Dimanche 28 avril : printemps des artistes

Samedi 11 mai : loto

Dimanche 12 mai : marché de printemps

Séverine et Isabelle

La Menonnaise

La Menonnaise, figure du territoire depuis 121 ans, vous propose en plus de sa mythique Fête de Menon au mois d'août, d'autres événements. Sans oublier ses racines de partage et de solidarité, nous vous proposons amis Gaulois-Gauloise des lotos haut en couleur et la Fête de la musique. Alors pour attendre patiemment la Fête de Menon 2025, venez profiter de moments chaleureux avec nous ce premier semestre 2025.

Astrid Gans



Rencontre de Karine Couthures, un autre style >

Il y a dix ans jour pour jour, un nouveau salon de coiffure ouvrait ses portes rue Roger Dagut : «Un autre style coiffure». Pour sa créatrice, Karine Couthures, ce salon représente l'aboutissement d'un parcours professionnel et d'une ascension personnelle naturelle.

De l'hésitation... à la passion

Née dans les années 80 et originaire du Tuzan, Karine Couthures n'avait pas spécialement rêvé de devenir coiffeuse. Après l'obtention d'un Bac STT Commerces, elle réalise que le domaine administratif manque de contact humain.

Par curiosité et après réflexion, elle décide de se réorienter vers un CAP Coiffure. C'est la révélation : la technique du métier et le contact avec la clientèle l'enchantent.

Karine s'investit pleinement dans cette formation et poursuit jusqu'à l'obtention de son BP Pro Coiffure, en alternance dans de grands salons à Bordeaux.

Une ascension rapide et le besoin d'un retour aux sources !

En poste dans un salon de coiffure à Cestas, elle se voit rapidement confier la gestion de salons à Bordeaux Bastide.

Et alors que tout se passe bien, Karine aspire à un meilleur équilibre entre vie personnelle et professionnelle, surtout avec l'arrivée de son premier enfant : elle décide donc de revenir vivre dans le Sud Gironde.

Privilégier un cadre de vie serein

Après quelques semaines de prospections, c'est le village de Landiras qui retient son attention, par son cadre naturel et « Alors qu'on cherchait avec mon mari, je n'avais pas imaginé qu'un jour j'y ouvrirai mon propre salon. La priorité pour nous, était de trouver un endroit sans difficulté pour aller chez un médecin, dans une pharmacie, avoir des commerces de premières nécessités, des activités culturelles et sportives, une école pour nos enfants... ».

Une fois installée, en 2008, Karine Couthures trouve rapidement un emploi de responsable dans un nouveau salon à Bazas.

Changement de vie inattendue !

« Quand j'ai appris la fermeture du salon, j'ai cherché un nouveau poste, plus proche de mon domicile et c'est par hasard, en soumettant ma candidature au salon à Landiras, que l'opportunité de le reprendre s'est présentée.

Après tout... j'avais suffisamment d'expériences dans le management d'équipe et la gestion d'un salon : pourquoi ne pas deve-



nir responsable de mon propre salon ?! ». C'est sur ce challenge que Karine Couthures relève le défi. Elle signe l'acquisition du salon le 17 novembre 2014 « et ce n'est que dernièrement, quand je faisais de l'administratif, que j'ai réalisé que mon salon fêtait ses 10 ans ! ».

Cet anniversaire confirme son bon choix d'orientation personnelle et professionnelle : « Après 25 ans de carrière dans la coiffure, j'adore encore mon métier, j'aime tous ses aspects. Même si parfois il y a eu des moments durs, pénibles et plus qu'incertains comme la Covid ou l'incendie de Landiras... j'ai résisté au plus dur, en partie aussi grâce à ma clientèle agréable, fidèle. »

« Des rumeurs circulent sur le fait que les commerces de la zone commerciale rue Roger Dagut vont bientôt fermer. Il y a, certes, eu du changement ces derniers temps, mais mon commerce fonctionne très bien, aucun projet de fermeture ni de déménagement... Nous avons hâte que la boulangerie et le local du fleuriste soient repris, plusieurs visites ont été effectuées dans ce sens.

En plus de bénéficier d'un grand parking avec plusieurs commerces côte à côte, l'ouverture de la pizzeria, il y a un an, a redynamisé l'endroit en accueillant énormément de monde et en proposant des produits de qualité. Le petit casino apporte un service de proximité inégalable. Nos atouts : une zone commerciale où riment bonne entente et convivialité ! »

L'envie de transmettre : une révélation...

Au « comment vous est venu l'idée de devenir maître d'apprentissage ? » Karine Couthures répond que cela s'est fait naturellement aussi.

Elle-même avait été apprentie et recevait déjà depuis quelques années des stagiaires envoyés par les établissements scolaires

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28 - Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web www.landiras.fr
www.facebook.com/mairiedelandiras/

Heures d'ouverture : Lundi, mardi et jeudi :
8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h
Samedi : 9 h - 12 h, sauf juillet et août

Prochain bulletin municipal début avril 2025
Vous êtes invités à faire parvenir vos articles à :
leliendelandiras@gmail.com
avant le 5 mars 2025.

du secteur, puis il y a deux ans, elle décide de passer le cap au-dessus : transmettre son savoir-faire et ses compétences différemment.

Sa première formation d'apprentie concluante, sans hésitation, aujourd'hui c'est une nouvelle apprentie, Mélyna, âgée de 15 ans qui vient d'intégrer le salon : « j'avais peur de perdre ma passion pour la coiffure et au contraire, pas du tout, je gagne en confiance » nous intime-t-elle, souriante.

Karine Couthures confirme en soulignant qu'elle trouve cette jeune fille tous les jours très motivée, ponctuelle et attentive voire même surprenante, quoi de plus prometteur ?!

De nouveaux projets en perspective dans le salon ?

Transmettre son métier aux jeunes générations est également une évolution professionnelle pour Karine Couthures.

De nouvelles prestations sont en préparation, mais il faut encore un peu de temps pour finaliser l'adaptation de ces futurs projets. Karine Couthures insiste : « c'est toujours pour valoriser l'image et l'estime de soi, le bien-être aux personnes, à toutes les personnes, que j'oriente mes investigations : le bien-être pour tous par la coiffure, c'est possible ! ».

En attendant, si vous ne connaissez pas encore le salon de coiffure de Karine Couthures ou que vous n'avez pas encore été accueilli par son apprentie, n'hésitez pas à prendre rendez-vous, du mardi au vendredi de 9 h à 13 h ou de 15 h à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

Florence Bolmont

La rumeur, cette vérité qui se promène comme un mensonge, de bouche à oreille, qui ne fait pas réfléchir les gens, qui passe comme un soupir au-dessus du vent.

Charles Soucy